AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 24-6-77115929

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

ABONNEMENT ANNUEL : 50,00 F

Régie de Recettes de la D.D.A.
Sous-Régisseur de Recettes
du Service de la Protection
des Végétaux
Cité Administrative - Rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont Ferrand Cedex

Téléphone 92-42-68 ~~Postes 440 et 449~~ Nouveau n° de poste : 477

Imprimerie de la Station "AUVERGNE & LIMOUSIN" - Directeur-Gérant : P. JOURNET

BULLETIN N° 81 du 21 Juin 1977.-

ARBRES FRUITIERS

BACTERIOSE DU NOYER.-

Depuis le dernier traitement la végétation des Noyers s'est accrue tant au niveau du feuillage que des fruits.

Il est conseillé d'effectuer un nouveau traitement cuprique, des attaques importantes de Bactériose étant à craindre, en raison des conditions climatiques actuelles.

CEREALES

PUCERONS.-

D'après les renseignements fournis par le "réseau d'observations céréales", les populations de pucerons restent, dans la grande majorité des cas, inférieures au seuil de nuisibilité admis : dans la plupart des situations il n'y a donc pas lieu d'intervenir.

Il est rappelé qu'à partir du stade "grain pâteux" les dommages des pucerons n'ont plus aucune incidence économique sur les rendements.

OÏDIUM - ROUILLES - SEPTORIOSE.-

Des foyers localisés d'Oïdium, de Rouilles (jaune et brune), de Septoriose peuvent être observés, sur blé d'hiver, dans certaines parcelles.

Au stade actuel de la végétation, il n'y a pas lieu d'intervenir contre ces différentes maladies qui ont bénéficié cette année de conditions exceptionnellement favorables à leur développement.

VIGNE

MILDIOU.-

Les conditions climatiques se maintiennent favorables à cette maladie présente dans l'ensemble du vignoble (des attaques sur inflorescences peuvent être observées par endroit).

Il est conseillé d'effectuer un 4ème traitement avant le 25 Juin.

Intervenir, en même temps contre l'Oïdium.

Clermont-Ferrand, le 21 Juin 1977.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire,

A. LECLERC.

P 454

N° d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD.